

FICHE DE POSTE

POLICIER MUNICIPAL

Activités et missions du poste (Ces missions opérationnelles s'effectuent en lien avec les services de la police nationale.)

- Concourir de façon préventive, à assurer sur le territoire communal, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.
- Surveiller les espaces publics et veiller à leur préservation.
- Contribuer à assurer la sécurité des usagers des espaces publics plus particulièrement aux abords des écoles ou à l'occasion de rassemblements humains.
- Intervenir dans la mise en œuvre d'actions préventives de nature à préserver le bon ordre et la tranquillité publique.
- Effectuer des tâches administratives en rapport avec la mise en œuvre des pouvoirs de police du Maire.
- Constater et procéder à la verbalisation des contraventions notamment aux arrêtés municipaux, au code de la route et, en général, aux infractions pour lesquelles la loi lui en confère la capacité juridique.
- Constater par rapport, les crimes et délits dont il/elle a connaissance et les transmettre au Responsable du service.
- Contrôler et assurer la police de circulation et de stationnement, prévenir et verbaliser les délits routiers,
- Surveiller et protéger les personnes et les biens sur le territoire communal,
- Assurer la sécurité aux abords des équipements publics et des établissements scolaires,
- Exercer des patrouilles et îlotages sur l'ensemble de la commune,
- Prévenir et constater tout type d'incivilité sur le territoire, et remonter l'information à la hiérarchie,
- Intervenir sur les accidents ou événements majeurs sur la Ville, en complément de la Police Nationale,
- Assurer des enquêtes administratives, rédiger des rapports et procès-verbaux sous couvert de la voie hiérarchique,
- Animer des actions de prévention routière,
- Sécuriser et surveiller le marché dominical,
- Sécuriser et surveiller les manifestations publiques, festivités et cérémonies officielles.

Activités occasionnelles :

Possibilité de participer à des manifestations publiques, festivités et cérémonies officielles les samedis, dimanches et certains jours fériés, selon planning des manifestations organisées par la Ville.

Compétences comportementales et techniques requises :

- Sens du service public : être garant de l'image du service public : ponctualité, discrétion, respect de la confidentialité, disponibilité, sens de l'écoute (être en capacité de comprendre et/ou de se mettre à la place de l'utilisateur) et amabilité,
- Excellente condition physique.
- Maîtriser de la réglementation en vigueur en matière de Police, Savoir évaluer et gérer une situation à risques, gérer les conflits,
- Faire preuve d'autorité et de discernement,
- Disposer de capacité à rendre compte, à transmettre les informations, à communiquer avec sa hiérarchie,
- Être force de proposition et de conseil auprès de sa hiérarchie, Savoir travailler en équipe,
- Qualité d'expression écrite et orale, esprit de synthèse et d'analyse,
- Maîtriser les outils de verbalisation électronique et du progiciel de gestion des infractions,
- Maîtriser les logiciels bureautiques et de messagerie (Word, Excel, PowerPoint, Outlook Messagerie),

Contraintes / Obligations / Exigences liées au poste :

- Interventions hors horaires en fonction des obligations de service
- Port de l'uniforme obligatoire et de la carte professionnelle
- Présence importante en extérieur et par tous les temps
- Déplacements constants sur tout le territoire communal
- Travail en soirée et week-end possible

Rémunération Statutaire Filière Police Municipale Catégorie C Gardien Brigadier

37H Hebdomadaire avec 12RTT + Sujétions

Avantages : prime de fin d'année, CIA, CNAS-COS, participation aux frais de mutuelle et frais de transport en commun